Formations pour adultes
Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap (sous certaines conditions)

FICHE DE FORMATION

Version 5
du 31/12/2023

Les mesures nécessaires aux réglages et dépannages des équipements gaz

Données au 31/12/2023 :
Taux de satisfaction stagiaires : 100 % (depuis 2020)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maitrise des réglages et du dépannage des équipements thermiques gaz de votre entreprise
- Respect de l'environnement
- Sécurité accrue des personnes et des biens

PUBLIC VISE
Personnel des services d'entretien et de maintenance

PRE-REQUIS
Aucun mais des notions d'électricité sont un plus

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Alternance de cours théoriques, travaux dirigés et travaux pratiques
Salle de cours équipée d'un vidéo projecteur avec écran
Equipements gaz de l'entreprise

ENCADREMENT

Formateur doté d'une expérience professionnelle minimale de 10 ans

MODALITES D'EVALUATION
Evaluation théorique
Evaluation pratique

MODALITES DE SUIVI

- Feuille de présence émargée (par demi-journée) par le stagiaire et le formateur
- Fiche d'évaluation de la formation renseignée par chaque stagiaire
- Attestation de fin de formation

NOMBRE DE STAGIAIRES
De 2 à 8 maximum

LIEU
En intra-entreprise

DUREE
2 jours – 14 heures

DATES
Nous consulter

TARIF
Devis et conditions tarifaires sur demande

PROGRAMME

Jour 1
- Présentation de la formation
- Classification des différents types de brûleurs en fonctionnement sur le site
- Caractéristique du gaz naturel
- La combustion PCI / PCS
- Composition des panoplies de brûleur
- Travaux pratiques sur installations :
  - Etude de la composition d'une panoplie
  - Mesures de pression nécessaires aux réglages et aux dépannages d'une installation
  - Mesure de la puissance d'une installation

Jour 2
- La combustion : les différents types
- Le rendement
- Le cycle du boîtier de contrôle
- La détection de flamme
- La régulation du rapport air / gaz
- Travaux pratiques sur installations
  - Analyse de combustion et détermination du rendement
  - Diagnostic de pannes
- Evaluation des acquis
- Synthèse

Durée estimée entre la demande et l'entrée en formation : de 15 jours à 6 mois maximum après la demande (en fonction des places disponibles)